

PAT de la Communauté d'Agglomération du

Pays de Grasse

PAT du Pays de Grasse

Date de la dernière actualisation : 13/08/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse regroupe 23 communes de l'ouest des Alpes-Maritimes, elle compte 100 000 habitants, couvre 500 km² et s'élève de 6 à 1700 m d'altitude.

Avec des paysages marqués et une répartition spatiale très contrastées, le Pays de Grasse s'étage du littoral jusqu'aux cimes du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur en une mosaïque regroupant des communes urbaines (50% de la population vit à Grasse), des communes péri-urbaines et rurales qui représentent à elles deux 80% de la surface de son territoire.

Combinant un tissu urbain dense et étalé et des espaces naturels riches d'une grande biodiversité et d'intenses contraintes géographiques, l'agriculture méditerranéenne traditionnelle s'est pourtant développée dès le Néolithique puis à l'Antiquité autour de techniques culturelles sophistiquées et adaptées aux spécificités locales. Aujourd'hui l'agriculture du Pays de Grasse reste encore une agriculture diversifiée autour de diverses productions animales et végétales.

À la fin du 19^e siècle, l'attractivité touristique entraîne un essor démographique considérable. En 1950, l'agriculture est considérée comme l'une des premières activités du département, drainant 38% des actifs. Cependant l'évolution structurelle des activités économiques maralpines a conduit à une déprise considérable (moins de 2 % des actifs actuellement). Cela a été renforcé par les pressions démographique et urbaine qui ont avalé les terres arables et déréglé les coûts fonciers aujourd'hui très difficilement accessibles à l'acquisition pour les porteurs de projet agricole et les collectivités.

Suite à l'augmentation de la population et à la perte des actifs agricoles locaux, les besoins alimentaires ont été couverts par le territoire national et international, conduisant à une situation de dépendance à 99% des importations hors du département et représentant ¼ des émissions de Gaz à effet de serre du territoire et un impact environnemental conséquent avec l'importation de denrées ne respectant pas nos critères environnementaux et sociaux.

Malgré cela, la culture alimentaire méditerranéenne reste vive avec des patrimoines alimentaires locaux qui font la force et la richesse d'une action en matière d'alimentation (régimes méditerranéens, cultures ancestrales vivaces comme l'olive ou

disparues comme le pois chiche). Cependant les évolutions sociétales et l'essor de l'industrie agro-alimentaire depuis les années 1950 ont conduit à une modification profonde des comportements alimentaires. En PACA la consommation de produits agricoles bruts ne représente que 7% des achats des ménages. Une augmentation de la consommation de produits transformés responsables pour une part importante de l'évolution des maladies chroniques en France (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaire, cancer...) et qui n'empêche pas l'augmentation des inégalités d'accès à l'alimentation qui persistent avec un taux de précarité alimentaire touchant 1 personnes sur 6 en région Sud Paca.

Par ailleurs, peu de territoires français font face à autant de risques naturels que les Alpes-Maritimes (5 à 7 risques naturels présents). Le réchauffement climatique en a considérablement augmenté la fréquence et les intensités (épisodes cévenoles et inondations, canicules, sécheresse, feux...). Il menace aujourd'hui les ressources d'un territoire déjà particulièrement vulnérable en raison de la perte de ses terres arables, de sa géographie accidentée et difficilement accessible, de sa faible autonomie alimentaire et de sa fragilité en approvisionnement énergétique (péninsule électrique et absence de production).

Entre préservation des espaces naturels et de la biodiversité, lutte contre les risques, adaptation au réchauffement climatique, renouvellement agricole, sécurisation alimentaire, amélioration de la santé, de la qualité de vie et développement économique, l'équilibre est aujourd'hui difficile et fragile et les enjeux de partage de ce territoire nombreux. Face à cette situation singulière, avec ses nombreux potentiels et ses vulnérabilités, le Pays de Grasse s'engage dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial. L'objectif : se saisir de ces enjeux à travers des politiques publiques fortes et volontaristes en vue d'améliorer la résilience alimentaire collective.

Chiffres clés du territoire



Contexte

100 534 habitants

23 communes

204,62 habitants/km²

491,32km² de communes

220,27 ha artificialisés

4,43 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

12.4% de taux de pauvreté

8,31% de chômage

22 610€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

17 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,35 associations par 10 km²

0,17 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

10 682,31 hectares de SAU

21,74% de SAU

dont 18,30% de SAU en bio

dont 0,99% de légumineuses

dont 11,53% de prairies permanentes



Structures agricoles

199 exploitations

91 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates inférieur à 10 mg par litre d'eau

10 400,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 33,62% depuis 5 ans

14,20 de haie/ha de SAU



Distribution

227 enseignes de distribution

dont 22 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

618 emplois dans la transformation

+22,62% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

40 restaurants collectifs sur le territoire

dont 29 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COFIL et Cotech du PAT du Pays de Grasse

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› Agglomération Cannes Lérins

› Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA)

› Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA)

- › Commune de Mouans-Sartoux
- › Commune de Peymeinade
- › Commune de Saint-Vallier-de-Thiey
- › Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes
- › Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Provence- Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA)
- › Département des Alpes-Maritimes
- › Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › CERPAM
- › Lycée agricole PACA
- › Mas du Calme - Apprentis d'auteuil
- › Méditerranée 2000

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Agribio 06
- › Jeunes agriculteurs des Alpes-Maritimes
- › Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural PACA (SAFER)

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la restauration collective

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la restauration commerciale

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Biocoop Grasse

Représentants des consommateurs

- › La Meute

Acteurs de la santé

- › Azur Sport Santé
- › Comité Départemental d'Éducation pour la Santé des Alpes-Maritimes (CODES 06)

Acteurs du social

- › AMAP de Provence
- › Bio d'Aqui
- › Harpeges
- › Les Insatiables
- › Mutualité Sociale Agricole
- › Petra patrimonia
- › Solinum
- › Terre de Liens

Acteurs environnementaux

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Autres

- › ADEAR 06
- › Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse
- › Écomusée de la Roudoule
- › Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Alpes-Maritimes (FDSEA 06)
- › CAE Mosaïque

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État


- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet


Les objectifs stratégiques du projet


- 1) Pilotage en transversalité de la politique alimentaire
- 2) Conserver et développer les capacités nourricières du territoire / Anticiper les risques de ruptures d'approvisionnement
- 3) Accompagner la mutation de l'économie alimentaire et agricole/ Soutenir la création d'emploi/ Assurer de bonnes conditions de vie et de travail
- 4) Garantir un accès à une alimentation saine et locale pour tous et sur tout le territoire/ Développer une culture partagée de l'alimentation saine et durable, culturelle et patrimoniale/ Encourager les initiatives citoyennes
- 5) S'engager dans la transition agroécologique, s'adapter au réchauffement climatique, conserver les potentiels écologiques locaux


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Agence du Foncier Agricole du Pays de Grasse	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	"Pays de Grasse, territoire accueillant"	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Publication d'un livre "Les patrimoines alimentaires du Pays de Grasse et les savoirs / savoirs-faires associés" et médiation associée	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Mise en place d'un parcours pédagogique sur l'alimentation durable et l'éducation au goût dans les écoles volontaires du territoire	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la petite enfance	Formation du personnel petite enfance à l'alimentation durable	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Promotion de modes de cultures durable de façon transversale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	Stratégie du Pays de Grasse de lutte contre la précarité alimentaire et pour une meilleure santé par l'alimentation	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Stratégie du Pays de Grasse de lutte contre la précarité alimentaire et pour une meilleure santé par l'alimentation	Action en cours
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Stratégie du Pays de Grasse de lutte contre la précarité alimentaire et pour une meilleure santé par l'alimentation	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Stratégie du Pays de Grasse de lutte contre la précarité alimentaire et pour une meilleure santé par l'alimentation	Action en cours
	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	Stratégie du Pays de Grasse de lutte contre la précarité alimentaire et pour une meilleure santé par l'alimentation	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Création d'un réseau d'échange autour des pratiques agroécologique	Action programmée
	Changement des pratiques de consommation alimentaire plus vertueuses pour l'environnement (hors déchets et gaspillage)	Action de sensibilisation du grand public pour l'évolution du régime alimentaire vers l'alimentation durable	Action programmée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Accompagnement des cantines du territoire contre le gaspillage alimentaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Amélioration de l'accès à la restauration collective ou accessibilité sociale de la restauration collective	Vers des lieux de restauration collective, 100% durable, local et biologique	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Vers des lieux de restauration collective, 100% durable, local et biologique	Action en cours
	Diversification des sources de protéines dans les menus	Vers des lieux de restauration collective, 100% durable, local et biologique	Action en cours
	Réduction des déchets non alimentaires et recyclage	Vers des lieux de restauration collective, 100% durable, local et biologique	Action en cours
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Vers des lieux de restauration collective, 100% durable, local et biologique	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Vers des lieux de restauration collective, 100% durable, local et biologique	Action en cours
	Suppression des contenants et ustensiles en plastique	Vers des lieux de restauration collective, 100% durable, local et biologique	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Agence du Foncier Agricole en Pays de Grasse	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Autre (champ libre)

CEREMA

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Coopération avec PAT communaux (Mouans-Sartoux et Saint-Vallier-de-Thiey)
Coopération avec PAT du Pôle métropolitain Cap Azur (PAT CACPL, CASA, CCAA)
Coopération à l'échelle départementale

Coopération interterritoriale

Oui

Travail régulier avec les réseaux des PAT régionaux
Collaboration avec la Métropole Aix-Marseille et le Pays d'Arles

PAT membre des réseaux

- › Réseau régional des PAT de Provence Alpes Côte d'Azur
- › InterPAT des Alpes-Maritimes

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Les aides des Départements
- › Plan de relance
- › Autres

Moyens humains

3 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Sandra Troupenat
04 97 05 22 00
pat@paysdegrasse.fr
Développement économique
Cheffe de projet PAT
57, avenue Pierre Sépard
06130 Grasse

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)